

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 20 mai 2022

Monsieur Denis Bouchard  
Président-directeur général  
Institut universitaire de cardiologie  
et de pneumologie de Québec – Université Laval  
2725, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4G5

Monsieur le Président-Directeur général,

La présente est en réponse à l'intérêt que vous avez souligné au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour la mise en place d'une clinique spécialisée en syndromes post-infectieux liés à la COVID-19 et confirme la désignation de votre établissement à titre de clinique satellite pour ce projet-pilote.

Plus précisément, le MSSS soutient l'initiative que vous avez développée pour la réadaptation respiratoire pour les personnes souffrant de la COVID-19 longue. La clinique satellite de votre établissement devra se concentrer spécifiquement sur cette clientèle et l'offre de service devra se faire en complémentarité avec ceux qu'offrira le Centre hospitalier universitaire de Québec-Université Laval (CHU de Québec – UL), à titre de centre de référence, et ses autres partenaires.

Pour soutenir votre programme, un financement maximal non récurrent de 570 000 \$ vous est octroyé pour la durée du projet-pilote qui s'échelonne sur trois ans, et ce, sous réserve de l'approbation des crédits à l'Assemblée nationale. La détermination de ce montant a été faite pour couvrir l'embauche des ressources humaines nécessaires pour assurer la pérennité du programme de réadaptation respiratoire spécifiquement qui aura pour cible annuelle les 225 usagers que vous proposez. Par ailleurs, 10% du montant global alloué peut être utilisé, à votre discrétion, pour le support administratif.

Toutefois, la coordination des soins et services de travail social doit se faire au sein du CHU de Québec – UL.

... 2

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, la répartition du montant par année financière.

<b>Année financière</b>	<b>Montant</b>
2022-2023	190 000 \$
2023-2024	190 000 \$
2024-2025	190 000 \$
Total	570 000 \$

Pour optimiser la collecte de données et la recherche sur la COVID-19 longue, votre établissement est encouragé à participer aux activités de recherche du réseau qui seront coordonnées par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal en collaboration avec les autres centres de référence ciblés, dont fera partie le CHU de Québec – UL.

Pour avoir une meilleure connaissance du réseau de cliniques participant au projet-pilote, vous pouvez consulter le document en pièce jointe à cette lettre.

Le montant octroyé vous sera versé, au prorata des dépenses réelles, à la réception d'une reddition de comptes que vous êtes invité à transmettre à la fin de l'année financière à l'adresse suivante : [REDACTED]

Pour toute question, vous pouvez contacter madame Nathalie Labrecque, directrice des services hospitaliers, à l'adresse : [REDACTED]

Veuillez agréer, Monsieur le Président-Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Lucie Opatrny, M.D., M.Sc., MHCM

p. j. Liste des établissements désignés

c. c. Mme Isabel Roussin-Collin, IUCPQ – UL  
Mme Dominique Savoie, MSSS

N/Réf. 22- AU-00243-05